

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LANDIVY**

Séance du 10 septembre 2025

Le dix septembre deux mil vingt-cinq à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Landivy, légalement convoqué le quatre septembre deux mil vingt-cinq, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Marcel RONCERAY, Maire.

Nombre de membres

En exercice : 15
Présents : 9
Votants : 9
Absents : 6

Présents : M BAZILLE, M DREUX, M GOBÉ, MME GOUIN, M LÉON, MME MY, MME PENLOUP, MME HAVARD

Absents excusés : M DEMAZEL, MME LANCIEN, M PLANNELLES-GARCIA, MME EPRON, M NOURY, MME MARY

Absents qui ont donné pouvoir :

Secrétaire de séance : Madame Adeline HAVARD

N°2025050 - Objet : BUDGET STATION SERVICE DECISION MODIFICATIVE 1

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu d'apporter les décisions modificatives suivantes au budget de la station-service :

SECTION D'INVESTISSEMENT					
Chapitre/Article		Opération	Libellé	Recettes	Dépenses
16	1641		Emprunt		2 100,00 €
21	2135		Installation et agencements		- 2 100,00 €
TOTAL DM				- €	- €
SECTION DE FONCTIONNEMENT					
Chapitre/Article		Opération	Libellé	Recettes	Dépenses
66	66111		Interets réglés à l'échéance		300,00 €
011	6156		Maintenance		- 300,00 €
TOTAL DM				- €	- €

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide :

Accepte les modifications budgétaires du budget de la station-service comme indiquées ci-dessus.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

Accusé de réception en préfecture
053-215301250-20250910-DCM2025050-DE
Date de télétransmission : 17/09/2025
Date de réception préfecture : 17/09/2025

- Pour : 9
- Contre : 0
- Abstentions : 0

Le secrétaire de séance,
Adeline HAVARD



Fait et délibéré le 10 septembre 2025
Pour extrait conforme,
Marcel RONCERAY, Maire



Accusé de réception en préfecture
053-215301250-20250910-DCM2025050-DE
Date de télétransmission : 17/09/2025
Date de réception préfecture : 17/09/2025